

Robert Fossaert, économiste  
(juin 2000)

# Les frontières des États-Unis au 21<sup>e</sup> siècle

Un document produit en version numérique par Robert Fossaert,  
Économiste marxiste  
Courriel : [robert.fossaert@wanadoo.fr](mailto:robert.fossaert@wanadoo.fr)

Dans le cadre de la collection : "Les classiques des sciences sociales"  
Fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay, sociologue  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi.  
Site web : [http://www.uqac.ca/Classiques\\_des\\_sciences\\_sociales](http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales)

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi  
Site web : <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par M. Robert Fossaert, économiste marxiste, à partir de :

Robert Fossaert (2000)

## Les frontières des Etats-Unis au 21<sup>e</sup> siècle

Intervention présentée au cours du colloque "Peuples, nation, lien social" organisé en l'honneur d'Elise Marienstras, Paris, juin 2000 .

<http://www.macrosociologie.com/macrosociologie/frontieres.html>

Autorisation formelle accordée par l'auteur, le 5 mars 2005, de diffuser cette œuvre, sur le site web des Classiques des sciences sociales. Un immense merci pour cet essai fondamental qui vise à nous permettre de comprendre le rôle de l'Europe à l'heure actuelle.

[robert.fossaert@wanadoo.fr](mailto:robert.fossaert@wanadoo.fr)

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte : Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

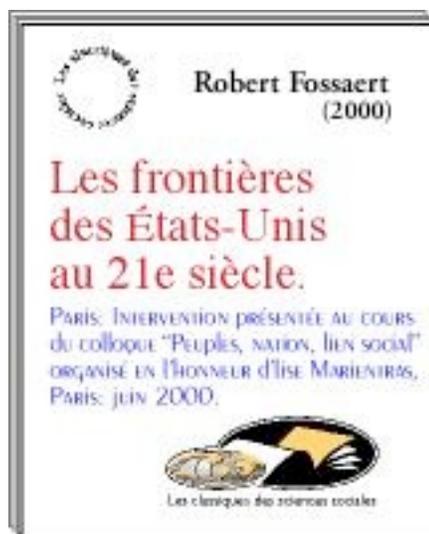
Mise en page sur papier format  
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 12 mars 2005 à Chicoutimi, Ville de Saguenay,  
province de Québec.



Robert Fossaert (2000)

## Les frontières des États-Unis au 21<sup>e</sup> siècle



Intervention présentée au cours du colloque "Peuples, nation, lien social" organisé en l'honneur d'Elise Marienstras, Paris, juin 2000 .

Texte disponible sur le site web de M. Fossaert :

**Macrosociologie :**

<http://www.macrosociologie.com/macrosociologie/frontieres.html>

[Retour à la table des matières](#)

\*\*\*

Hormis les Indiens promis aux massacres et aux réserves et les Africains importés comme esclaves, la population des Etats-Unis est longtemps demeurée d'extraction européenne. Mais les frontières nord-américaines n'ont rien d'européen. Pour en juger, il faut se souvenir que les frontières ne se réduisent pas à ce que les armées protègent, ni à ce que les services des Douanes et de l'Immigration ont mission de contrôler ; elles n'ont pas la belle simplicité des lignes tracées sur les cartes politiques et administratives ; elles ont une épaisseur historique dans la mémoire des peuples qu'elles circonscrivent, comme dans les archives des diplomates et des armées.

En Europe, il a souvent fallu plusieurs millénaires - à tout le moins, de nombreux siècles - pour fabriquer les frontières actuelles. Cette longue durée d'un peuplement continu et bientôt densifié a dessiné un fin lavis de villages sur un territoire innervé par un réseau de villes. Là dessus, la mosaïque des dominations politiques n'a cessé de se redistribuer, sous l'autorité effective ou évanescence de souverains lointains. Entre le bas étage des menues propriétés foncières, rurales et urbaines - l'étage des cadastres, en somme - et les sommets de la souveraineté politique, un lien s'est établi qui fait du pouvoir le sublimé de la propriété, et qui assigne aux étages intermédiaires - ceux des pays (*pagi*) et des provinces - des fonctions où, peu à peu et de façon sinieuse, l'encore-proprétaire a cédé la place au déjà-administratif. A tous ces niveaux, des limites apparentées et interdépendantes ont coexisté, tandis que de rares fronts pionniers progressaient vers l'est et surtout vers les essartages forestiers. En suivant, au fil des siècles, les circuits des prélèvements en nature, des levées d'hommes, des rentes et redevances, des taxes et impôts, etc., on pourrait retracer les transformations corrélatives de la propriété et du pouvoir, dans un espace européen dont la diversité juridique ne s'est pas plus résorbée que sa diversité langagière (et donc culturelle).

Des litiges relatifs à la mitoyenneté et au bornage - qui occupent une très large partie du Code civil napoléonien - aux deux guerres mondiales du 20<sup>e</sup> siècle dont l'Europe a été le berceau, il n'y a pas de discontinuité, tant les conflits de voisinage, les querelles de villages, les guerres domaniales et provinciales et les affrontements inter-étatiques ont été fréquents. Toutes les délimitations intra-européennes ont été arrosées de sang et de larmes. Les frontières, devenues linéaires après la Révolution française, n'ont eu, à cet égard, que le privilège d'avoir été disputées à l'époque où l'industrie enflait les capacités meurtrières des armées, cependant que la conversion des populations étatiques en nations galvanisait les patriotismes. Ou, pour redire ceci en termes plus positifs, un long travail villageois, urbain, provincial et étatique a été nécessaire pour pacifier peu à peu les peuples européens, travail qui se poursuit par la difficile Union de l'Europe et par les interventions de l'OSCE <sup>1</sup>, toutes deux modératrices des Etats. Encore faut-il souligner que dans les zones où le reflux des empires russe et turc est récent, le muselage des Etats reste une tâche à accomplir.

Les frontières nord-américaines sont de toute autre nature. Elles sont récentes et ne doivent presque rien aux Indiens, massacrés ou chassés, ni aux rares colons présents, du Texas à la Californie, lors de l'annexion du Nord-ouest mexicain. Elles ont généralement été imposées de loin, tant par les fondateurs des colonies anglaises du littoral atlantique, que par les Congrès générateurs de "territoires" et d'Etats, dès lors que certains critères de peuplement étaient remplis. Elles ont souvent été tracées selon les méridiens et les parallèles. Elles ont peu de rapports avec la formation de terroirs, dans un pays sans villages (hormis certaines réserves indiennes) et sans paysans fixés à la terre pour des générations. Elles n'ont pas été arrosées par le sang des guerres, ni à l'occasion de la Sécession du sud, ni lors de la "conquête" de l'Ouest. Elles marquent l'avance d'un front pionnier tourné vers un *Far West* mobile. Bref, aux Etats-Unis, la propriété, quasiment dépourvue de racines foncières, est abstraite comme un titre boursier. Le lointain Etat fédéral est resté tout aussi abstrait, au moins jusqu'aux années 1940, époque où la Maison Blanche n'était encore que la résidence du président. Enfin, aucune barrière langagière ne fractionne l'espace américain, malgré la variété des accents régionaux et des parlars d'immigrés.

Si l'on néglige la doctrine Monroe, les conceptions européennes et américaine de la frontière sont entrées en contact à l'occasion des deux guerres mondiales du 20<sup>e</sup> siècle. La première a offert l'occasion d'un naïf ralliement wilsonien au "droit des peuples à disposer d'eux-mêmes" qui n'a pas simplifié le traité de Versailles <sup>2</sup>. La

---

<sup>1</sup> Cette Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe a été créée en 1975, par le traité d'Helsinki. Elle a pour mission de garantir toutes les frontières européennes - y compris celles des Balkans où les médiocres découpages territoriaux de 1920 et 1945 sont contestés.

<sup>2</sup> De cette doctrine - qui mériterait une discussion spéciale - je dirai seulement que ses utilisations variées, au 19<sup>e</sup> et au 20<sup>e</sup> siècle, n'ont jamais été assorties d'un débat politique sérieux sur l'art d'encadrer quelques milliers de peuples dans quelques dizaines d'Etats, portés à deux centaines au cours du second 20<sup>e</sup> siècle. En bonne théorie, la conclusion de

seconde - qui faisait suite à dix ans de charcutage des frontières européennes - s'est soldée par une rapide connivence des vainqueurs de 1945 pour de larges rectifications frontalières assorties de transferts massifs de populations au centre et à l'est de l'Europe. En outre, peu après 1945, la limite des deux camps de la guerre froide a été "absolutisée", c'est-à-dire virtuellement fermée à tous échanges, tandis que les frontières européennes, au sein de chaque camp, étaient "relativisées".

Pour ce qui est de l'Europe occidentale, la libération par les armées américaines, puis l'aide Marshall et la formalisation de l'OTAN ont créé une situation telle que la plupart des Etats se sont comportés, vis-à-vis des Etats-Unis, en alliés reconnaissants et soumis. L'Europe est ainsi devenue, non seulement un marché progressivement ouvert à leurs produits et à leurs firmes, mais aussi un champ d'interventions "anti-communistes" visant à écarter les "gauches" du pouvoir. Ensuite, le neo-libéralisme qu'ils ont propulsé - à l'échelle mondiale - a surclassé les politiques par lesquelles les Etats européens tentaient, de façon pas toujours cohérente, de retrouver leur autonomie (Marché commun, Union de l'Europe Occidentale, OSCE, etc.). La libéralisation des échanges et des mouvements de capitaux, la facilitation sans cesse accrue des circulations de "produits culturels" (cinéma, mass-media, internet, etc.) et la pérennisation des principales alliances militaires contrôlées par les Etats-Unis (OTAN, Japon, Corée, etc.) ont mondialisé une sorte de nouveau *Far West* américain, dont l'Europe fait partie, même après l'implosion de la Russie et la réunification de l'Allemagne.

Considérer le monde entier comme l'actuel *Far West* des Etats-Unis peut sembler déraisonnable à qui ne raisonne pas. Un réseau mondial d'alliances et de bases d'où partent interventions et incursions<sup>3</sup> ; une circulation des produits, des capitaux et des citoyens américains de moins en moins entravée ; une bénigne indifférence pour les règles que les autorités étatiques locales entendent appliquer, sauf à canaliser leurs ardeurs "exagérées" par les soins du FMI, de l'OMC, de la Banque mondiale et de quelques autres institutions "internationales" plus disciplinées que l'ONU<sup>4</sup> ; ainsi les Etats-Unis sont partout "chez eux".

Pour les citoyens américains, peu enclins à quitter leur vaste pays, si ce n'est pour affaires ou pour un peu de tourisme, le monde s'offre effectivement comme un vaste *Far West* vaguement familier et un peu dangereux. On y trouve presque partout les McDo, les blue-jeans et le CNN de la vie quotidienne. Rares sont les recoins où aucun indigène ne comprend l'américain, plus rares encore les commerçants qui n'acceptent pas la *real money* en dollars. Et si cette familiarité est troublée par d'étranges coutumes locales ou par des lois inintelligibles, le consulat protecteur n'est

---

ce débat devrait être la recherche des moyens d'assurer à chaque peuple, le droit d'être incorporé dans un Etat de droit, respectueux de ses particularités.

<sup>3</sup> Par exemple pour les bombardements quasi-quotidiens que l'Irak subit depuis 1991.

<sup>4</sup> Fonds monétaire international (FMI); Organisation mondiale du Commerce (OMC); Organisation des Nations Unies (ONU).

jamais éloigné et rarement impuissant. D'ailleurs le *State Department* publie presque chaque semaine des avis désignant les cantons de ce *Far West* où il ne faut pas s'aventurer pour le moment.

Naturellement, les diplomates sont plus précautionneux. Ils reconnaissent évidemment les frontières internationales et ils les savent plus consistantes que les frontières entre les cinquante Etats "unis" qu'ils représentent, du moins en Europe <sup>5</sup> et dans les quelques régions où règnent des Etats puissants ou des *rogue States* <sup>6</sup>. Aussi s'efforcent-ils d'utiliser au maximum les alliances militaires et les autres institutions internationales où leur influence est prépondérante, pour envelopper leurs décisions d'un consensus aussi large que possible et pour contourner les refus ou les réticences par les détours qui s'offrent dans ce labyrinthe : par exemple, en se contentant d'un accord de l'OTAN ou de l'OSCE dans les cas où la Russie ou la Chine pourraient bloquer une décision demandée au Conseil de Sécurité de l'ONU.

Mais, précisément, ces contorsions conduisent au coeur de la contradiction américaine. D'un côté, le *Far West* mondial (en gestation bien avancée) a besoin d'un minimum d'autorité mondiale pour préciser ses normes financières (FMI) et commerciales (OMC) et pour policer ses rebelles (OTAN et autres alliances), mais aucun G8 <sup>7</sup>, ni aucun Conseil de Sécurité n'accepte de jouer ce rôle en permanence et de façon disciplinée - c'est-à-dire conforme aux desiderata américains. En effet, d'un autre côté, tous ces organismes - et d'autres encore, dont les Tribunaux internationaux <sup>8</sup> - pourraient devenir les générateurs d'un ordre mondial, si les décisions s'y prenaient, partout, en conformité avec les statuts que leurs traités fondateurs ont établis et si tous les Etats signataires desdits traités se sentaient tenus de respecter leurs décisions. Or les Etats-Unis ne sont partisans d'une telle attitude que pour les décisions qu'ils approuvent, mais ils refusent d'être liés par celles des décisions qu'ils désapprouvent.

---

<sup>5</sup> Encore que l'on entendit, naguère, le Président Clinton émettre l'idée que le Kosovo et toutes les autres provinces indépendantistes de cette région-là pourraient fort bien jouir d'un statut semblable à celui du Delaware ou du Massachusetts...

<sup>6</sup> Ces Etats voyous se reconnaissent à ceci qu'ils ne respectent pas les volontés américaines, même quand un embargo ou un bombardement les frappe (Corée du nord, Iran, Irak, Libye).

<sup>7</sup> Elargi depuis 1994 par la présence (supposée) décorative de la Russie, le G7 ou groupement des sept puissances économiques principales (Etats-Unis, Canada, Japon, Allemagne, France, Grande-Bretagne et Italie) a été créé en 1974 pour "coordonner" les politiques économiques desdites puissances, mais il n'a pas tardé à déborder de son cadre économique, sans réussir toutefois à contourner souvent le Conseil de Sécurité.

<sup>8</sup> Les Etats-Unis refusent la plupart de ces juridictions, dès lors que des ressortissants américains, notamment militaires, pourraient s'y trouver impliqués, fût-ce comme témoins. La France est, hélas ! tentée d'adopter une semblable position dès que son armée et "son" Afrique sont en cause.

En fait, les Etats-Unis, puissance hégémonique du monde actuel, ne peuvent accepter un ordre mondial dont certains traits seraient dessinés par une majorité d'autres Etats, sans leur consentement. Leur comportement est superbement souverainiste, car les autorités locales du *Far West* n'ont pas à imposer leur loi à l'Etat central. Le droit de veto et les ruses de saisine permettent d'ignorer l'ONU quand elle n'obéit pas. Les votes et les refus de vote du Sénat et de ses commissions permettent de tenir en suspens les traités déplaisants et de rationner les ressources des agences internationales indisciplinées. Les lois votées par le Congrès entendent parfois régir des activités sises hors le territoire américain et comportent des sanctions que les juridictions américaines (ou certaines agences administratives) imaginent valides hors ce même territoire. Le coordination des banques américaines, pilotée par la FED<sup>9</sup> et le Trésor nord-américains, rationne les interventions du FMI et décide des potions qui doivent accompagner celles-ci. Et ainsi de suite : les institutions politiques américaines, bâties pour protéger les Etats fédérés contre les ingérences excessives de l'Etat fédéral s'appliquent à merveille à ce même Etat, quand il est aux prises avec son nouveau *Far West* mondial.

Cette contradiction, tout-à-fait centrale pour le monde actuel ne se résoudra ni par soumission durable du monde entier aux volontés américaines, ni par conversion soudaine des Etats-Unis à une saine conception de la loi internationale. Elle se monnaiera en crises répétitives que le temps aiguëra probablement : crises liées à la montée ou remontée en puissance de la Chine, de la Russie, du Japon, de la Corée, de l'Inde, du Brésil et, peut-être du Mexique que rejoindront plus ou moins vite d'autres Etats émergents - ou ruinés par le jeu actuel de la finance internationale et du marché mondial ; crises liées également aux soubresauts d'une Europe qui, au delà d'un marché libéral, s'est dotée d'une monnaie unique, cherche à se constituer une armée non ou peu "otanisée", commence à défendre becs et ongles ses "particularismes culturels" ; bref, qui voit mûrir son besoin d'autorité politique propre.

La suite ? Elle sera affaire de rapports de forces.  
Comme au Far West.

---

<sup>9</sup> Banque fédérale de réserve des Etats-Unis